



CPA

ORDRE DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC



1 AN TITRE

Rapports
des comités
non statutaires
2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

Assurances	2
Développement professionnel	4
Examens CGA	7
Gouvernance	8
Membres dans le secteur public	9
Membres en cabinet	10
Membres en entreprise	12
Orientations stratégiques	13
Réglementation	14
Regroupements régionaux	15
Ressources humaines	17
Vigie en certification, comptabilité financière et comptabilité	18
Vigie en management et en comptabilité de management	18

Note au lecteur

Veillez prendre note que l'Ordre ayant été créé le 16 mai 2012, l'exercice couvert par les présents rapports s'étend du 16 mai 2012 au 31 mars 2013.

ASSURANCES

Membres du Comité

Benoit Caron, CPA auditeur, CA, président

Eric Campbell, CPA, CMA

Bernard Deschamps, CPA, CMA

Patrick Gélinas, CPA, CA

Lorraine Godin, CPA, CA

Marie-France Langlois, CPA, CA

Robert Larose, CPA auditeur, CA

Jean-Paul Lauly, CPA auditeur, CA

André Phan, CPA, CGA

Mylène Poirier, CPA, CGA

Carl Têtu, CPA, CA

Secrétaire

Maryse Dumais

Mandat

Le Comité des assurances voit à l'élaboration, à la surveillance et à la promotion des différents programmes offerts à ses membres, à savoir :

- > assurances automobile et habitation;
- > assurance vie temporaire;
- > assurance collective à l'intention des cabinets;
- > assurances soins de santé et soins dentaires;
- > assurances invalidité et frais généraux;
- > assurance contre les maladies graves.

Résumé des activités

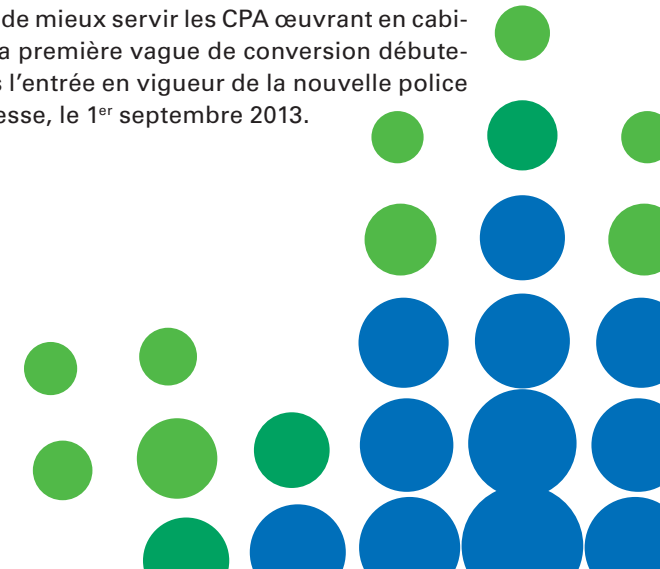
À la suite de l'unification des ordres comptables en mai 2012, le Comité des assurances a effectué une revue exhaustive de tous les programmes existants afin de s'assurer de privilégier l'intérêt des membres assurés dans l'aboutissement de son processus décisionnel. En raison des circonstances exceptionnelles reliées à l'unification, la composition des membres du Comité a été revue. Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité s'est réuni à sept reprises.

Concernant les régimes d'assurances vie temporaire, invalidité, contre les maladies graves et frais généraux, les programmes offerts par la Great-West furent élargis afin d'inclure, sans

preuve médicale, les membres CPA, CGA et CPA, CMA assurés sous un régime négocié par l'un des organismes comptables canadiens et désirant se prévaloir des programmes de l'Ordre. Mentionnons que l'expérience du régime d'assurance vie fut cependant défavorable cette année, donnant lieu à un déficit de 522 439 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre.

En ce qui a trait au programme d'assurances soins de santé et soins dentaires, le Comité a analysé les régimes offerts afin d'identifier celui offrant les meilleures conditions pour la majorité des membres, et ce, tout en s'assurant d'un contrôle efficace des coûts futurs. Le régime retenu par le Comité, celui offert par la Croix Bleue, a permis d'offrir aux membres une assurance voyage sur une base volontaire à un tarif très concurrentiel.

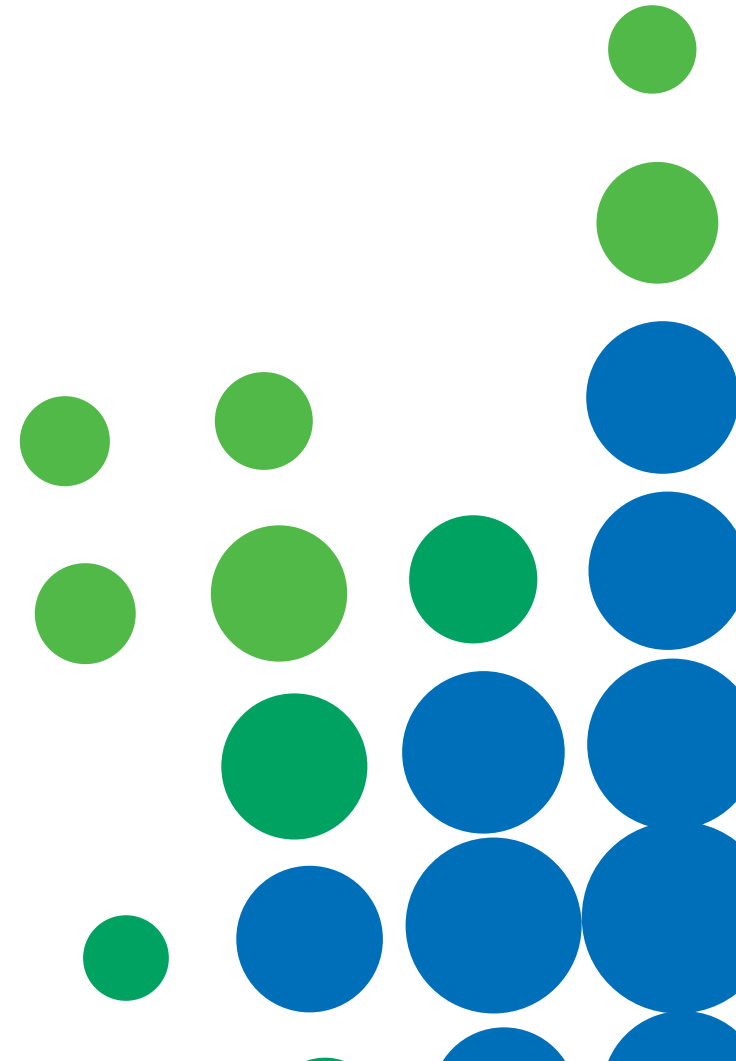
Par ailleurs, le Comité a entrepris une refonte du régime d'assurance à l'intention des cabinets offert par la Financière Sun Life dans le but de mieux servir les CPA œuvrant en cabinet. La première vague de conversion débute dès l'entrée en vigueur de la nouvelle police maîtresse, le 1^{er} septembre 2013.



À l'égard du programme d'assurances automobile et habitation, et considérant les ententes en vigueur au moment de la création de l'Ordre, les membres bénéficient actuellement, selon leur affiliation initiale, des services de deux assureurs, soit TD Assurance Meloche Monnex pour les membres CPA, CA et La Personnelle pour les membres CPA, CGA et CPA, CMA. Quoique les résultats techniques de ces deux programmes soient satisfaisants, ceux-ci seront davantage revus par le Comité lors du prochain exercice.

En tant que président du Comité, je remercie vivement les membres ayant œuvré au sein du Comité au cours de l'exercice, de même que l'équipe du Groupe Vigilis et les différents partenaires du Comité pour leur apport et leur dévouement continu durant cette première année sous la bannière CPA.

Le président du Comité,
Benoit Caron, CPA auditeur, CA



DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Membres du Comité

Patrick Beaudoin, CPA, CA, président

Nancy Béland, CPA, CA, représentante
du Comité pour le secteur des membres en
entreprise

Francis Belzile, CPA, CA, représentant de
Chaudière-Appalaches

Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA, secrétaire

Stéphane Benoit, CPA, CGA, représentant
de Lanaudière

Johanne Bertrand, CPA, CA, représentante
de Laval – Laurentides

Rodrigue Côté, CPA auditeur, CGA, représentant
de la Montérégie

Raymond Drouin, FCPA auditeur, FCA,
représentant de la Mauricie

Pascale Fournier, CPA, CA, représentante
de l'Est du Québec

Catherine Jean, CPA auditrice, CA, représentante
du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Claude Lantier, CPA, CA, représentant du Comité
pour le secteur public

Mylène Lapierre, CPA auditrice, CA,
représentante de l'Outaouais

Dany Larivière, CPA auditeur, CGA,
représentant de l'Abitibi-Temiscamingue

Jean-Paul Lauly, CPA auditeur, CA, représentant
du Comité de la formation des CPA du Québec

André Leblanc, CPA auditeur, CA, représentant
de l'Estrie

André Miville, CPA auditeur, CA, représentant
du Conseil de l'Ordre

Robert Papineau, CPA auditeur, CA,
représentant de Montréal et du Comité
pour le secteur des membres en cabinet

Joanie Sylvain, CPA, CMA, représentante
de Québec

Invités

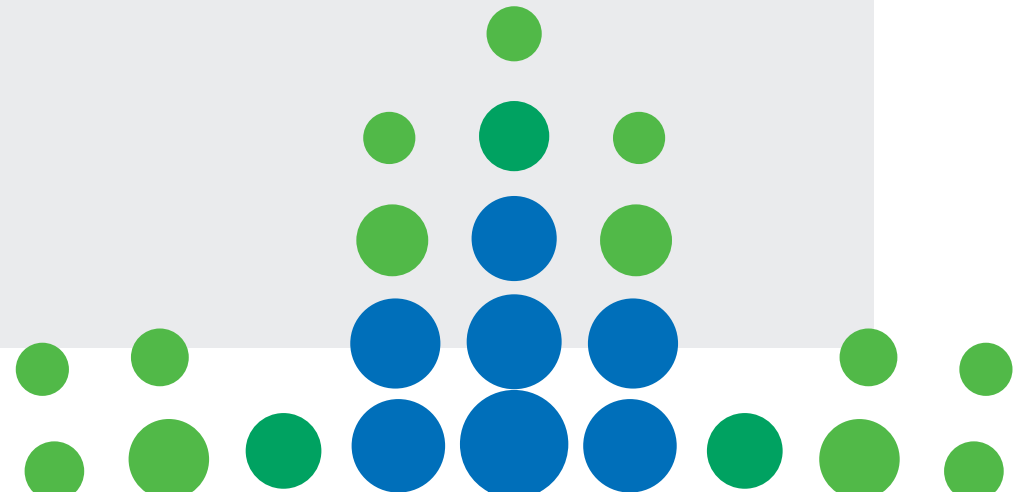
Guylaine Houde, CPA auditrice, CA

Alexandra Langelier, CPA auditrice, CA

André Mignault, CPA auditeur, CA

Sophie Raymond, CPA, CMA

Maryse Samson, M.Éd.



Mandat

Le Comité de développement professionnel a comme principal rôle d'identifier les besoins professionnels des CPA en vue de bonifier l'offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA.

Plan d'affaires 2013-2015

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité de développement professionnel s'est réuni à trois reprises. Exceptionnellement cette année, le Comité a consacré beaucoup d'énergie à mieux connaître les modèles d'affaires, les activités et les processus rattachés à chacun des trois programmes offerts en 2012-2013. Cette connaissance était essentielle à la validation du plan d'affaires 2013-2015 proposé par la vice-présidence, Développement professionnel de l'Ordre, et ce, en vue d'établir le premier programme unifié de développement professionnel pour la saison 2013-2014. Ce plan d'affaires visait à retenir les meilleures pratiques des trois programmes et de les adapter en fonction des 35 600 membres CPA. Soulignons qu'une nouvelle formule de passeports économiques (passeports CPA, Multi-CPA et Multi-usagers) sera instaurée pour la saison 2013-2014 afin d'inciter davantage de CPA à s'inscrire aux activités de formation de l'Ordre et à se procurer les outils et services offerts, et ce, à des prix très avantageux.

Programmes de développement professionnel

En 2012-2013, la gestion des trois programmes par la vice-présidence, Développement professionnel a nécessité la coordination de plus de 3 000 produits et services. Mentionnons également que deux groupes de travail ont été créés afin d'implanter un système logiciel Web (LMS) et de valider certains lieux de formation pour la saison 2013-2014.

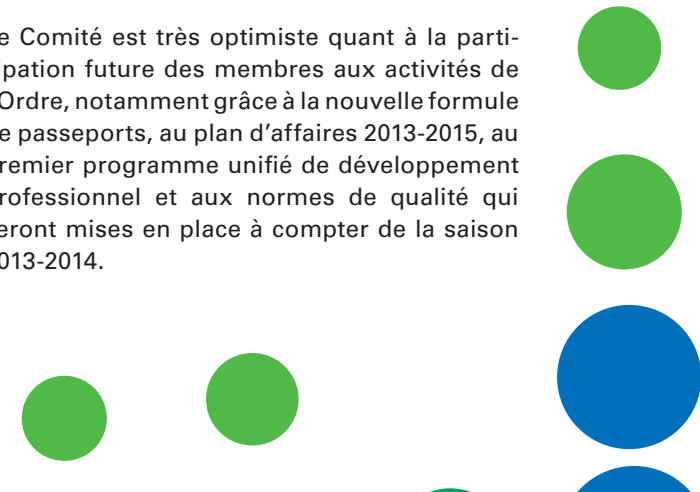
En février 2013, les membres du Comité ont validé et entériné le projet de programme de développement professionnel 2013-2014, dont l'objectif est de répondre aux besoins et aux attentes des CPA. La pertinence de la plupart des produits et services offerts dans le programme avait préalablement été validée par des membres de plusieurs comités et groupes de travail relevant de la vice-présidence, Développement professionnel, ainsi que par les deux comités de vigie de l'Ordre.

En plus de continuer à offrir des activités sur les nouvelles normes en comptabilité, en certification et en fiscalité, soulignons que le volet management du programme 2013-2014 sera considérablement bonifié. Plusieurs outils de référence (référentiels, dossiers modèles et modèles d'application) seront développés et distribués gratuitement dans le cadre de certaines activités de formation. De plus, deux programmes de formation de longue durée *Vision Haute Performance* pour contrôleurs et CFO seront mis en place en 2014.

Niveau de satisfaction et de participation des membres aux activités

Le Comité attache une très grande importance au niveau de satisfaction des membres aux activités de formation de l'Ordre. Il a d'ailleurs pris connaissance des cotes de satisfaction des trois programmes offerts en 2011-2012 et a suivi l'appréciation des trois programmes offerts en 2012-2013. De plus, il a validé le projet de normes de qualité proposé par la vice-présidence, Développement professionnel pour la saison 2013-2014. Ces normes touchent le programme, la conception et la présentation du contenu, la révision technique et pédagogique, mais aussi les volets de la diffusion, de la logistique et du service à la clientèle. Les trois programmes offerts en 2012-2013 ont enregistré près de 40 000 inscriptions en salle ou à distance, qu'il s'agisse d'activités offertes par la vice-présidence ou en partenariat. Un succès notamment attribuable à la vente de près de 4 000 passes de saison et passeports ayant permis aux participants de suivre plusieurs activités de formation à des prix très avantageux.

Le Comité est très optimiste quant à la participation future des membres aux activités de l'Ordre, notamment grâce à la nouvelle formule de passeports, au plan d'affaires 2013-2015, au premier programme unifié de développement professionnel et aux normes de qualité qui seront mises en place à compter de la saison 2013-2014.



Fonds de développement professionnel

En marge de l'unification de la profession, l'Ordre des comptables agréés du Québec a accepté de transférer son Fonds de produits et services professionnels de 1 000 000 \$ au Fonds de développement professionnel pour financer le développement de projets d'envergure. Lors d'une réunion en septembre 2012, le Comité a recommandé à l'Ordre d'établir une méthodologie d'utilisation et de renflouement du fonds.

En vue du premier programme unifié de développement professionnel en 2013-2014, le Comité a effectué une demande d'utilisation de 235 000 \$ du Fonds de développement professionnel pour financer l'élaboration de contenu en management, le développement des programmes de longue durée *Vision Haute Performance* ainsi que la création de plusieurs activités de formation à distance.

Résumé des activités

L'exercice 2012-2013 fut marqué par l'unification de la profession comptable. Il va sans dire que l'expérience et le dévouement des membres du Comité ont notamment permis d'offrir à l'ensemble des CPA un premier programme de développement professionnel unifié pour la saison 2013-2014 ainsi qu'une nouvelle formule de passeports leur permettant de profiter pleinement des activités de formation, des outils et des services offerts par l'Ordre.

Le président du Comité,
Patrick Beaudoin, CPA, CA



EXAMENS CGA

Membres du Comité

Régnald Vigneault, FCPA, FCGA, président

Emilio Boulianne, FCPA, FCGA

Guy Cucumel

Sandra Lacroix, CPA, CGA

Secrétaire

Diane Messier, FCPA auditrice, FCA

Mandat

Le Comité des examens CGA a pour mandat de mettre en place les équipes qui devront développer et gérer le processus des examens du cheminement CPA, CGA. Il s'assure de la qualité, de la pertinence, de la fiabilité et de l'intégrité du processus entourant la préparation et la correction des examens CGA. Il formule aussi au Comité exécutif de l'Ordre les recommandations qui s'imposent à l'égard des examens du cheminement CPA, CGA.

Résumé des activités

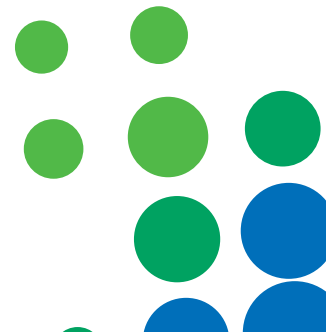
Le litige opposant l'Ordre des CPA du Québec et CGA-Canada a eu comme conséquence de modifier les responsabilités respectives de chacune des organisations notamment à l'égard des examens professionnels pour l'obtention du titre de CPA, CGA. Ainsi, l'Ordre prend maintenant en charge tout le processus d'élaboration, de conception et de correction des examens professionnels CGA.

L'exercice 2012-2013 a été marqué par la première correction provinciale de tous les examens de la session de décembre 2012. Sous la supervision du président du Comité, toute la logistique du premier centre de correction a été confiée à Andrée Daoust, CPA, CA, directrice du Programme de formation professionnelle à l'Ordre. Font partie des défis relevés lors de cette première année sous la bannière CPA le recrutement des correcteurs CPA, CGA, de leurs superviseurs et des responsables d'examens, la mise en place d'un centre de

correction et d'un système de gestion de correction électronique, l'établissement du profil de passage par un comité distinct, la diffusion des résultats, les mentions d'honneur, la gestion des demandes d'appel et la recherche d'auteurs pour les examens de la session de juin 2013. Mentionnons également la mise en place, à compter de juin 2013, de la possibilité pour les candidats CPA, CGA d'écrire leurs réponses d'examen à l'ordinateur, et ce, pour les examens AU2, PA1 et PA2.

En tant que président du Comité, je suis fier du processus rigoureux appliqué pour la correction des examens CGA et je remercie les membres du Comité ainsi que toutes les personnes impliquées dans cette nouvelle expérience pour l'Ordre.

Le président du Comité,
Régnald Vigneault, FCPA, FCGA



GOUVERNANCE

Membres du Comité

Hélène Racine, FCPA auditrice, CA, présidente

Mario Lafond, FCPA auditeur, FCGA

André Miville, CPA auditeur, CA

Nelly Rodrigue, avocate

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA auditeur, FCA

Mandat

Le Comité sur la gouvernance guide le Conseil d'administration de l'Ordre et lui fait des recommandations en vue de l'adoption et de l'application à l'Ordre d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales de l'Ordre et reflètent les meilleures pratiques et les tendances actuelles en matière de saine gouvernance dans les organismes comparables à l'Ordre, et ce, dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité s'est réuni à trois reprises pour :

- > amorcer une réflexion visant à aiguiller le Comité sur la réglementation au sujet des orientations qu'il devrait prendre en considération dans son travail sur les différents règlements;
- > amorcer une réflexion quant aux dispositions concernant les élections devant être incluses dans le *Règlement sur les affaires du Conseil d'administration et les assemblées générales de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec*;
- > voir à la rédaction des politiques et processus d'application appropriés en matière de gouvernance et d'en proposer l'adoption au Conseil, entre autres pour :

- le *Code d'éthique à l'intention des membres du Conseil d'administration*;
- le *Code d'éthique à l'intention des membres de certains comités statutaires*;
- le *Code d'éthique à l'intention des membres de certains comités non statutaires*;
- le *Code d'éthique à l'intention du personnel de l'Ordre*;
- la *Politique en matière de harcèlement psychologique*;
- la procédure d'élection des membres du Comité exécutif;
- le questionnaire d'évaluation du Conseil d'administration;
- le questionnaire d'évaluation du Comité exécutif;
- la description des attentes à l'égard des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif;
- le questionnaire aux membres de comités et de groupes de travail de l'Ordre.

La présidente du Comité,
Hélène Racine, FCPA auditrice, CA

MEMBRES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Membres du Comité

Claude Lantier, CPA, CA, président

Danièle Cantin, CPA, CMA

Julie Charron, CPA auditrice, CA

Robert Dupuis, CPA, CMA

Richard Gagnon, FCPA auditeur, FCA

Renaud Gilbert, CPA, CA

Daniel Gosselin, FCPA, FCA

Guy Lavallée, CPA, CA

Pauline Saint-Pierre, CPA, CMA

Secrétaire

Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA

Invitée

Alexandra Langelier, CPA auditrice, CA

Mandat

Le Comité pour le secteur public a comme principal rôle d'identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant dans le secteur public en vue de bonifier l'offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA dans ce secteur.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité pour le secteur public s'est réuni à quatre reprises. Dans le cadre de l'élaboration du premier programme unifié de développement professionnel, le Comité a été appelé à commenter les orientations des volets management et comptabilité de management afin que ceux-ci soient représentatifs de la réalité professionnelle des CPA œuvrant dans le secteur public. Il a notamment suggéré l'ajout de nouveaux cours et proposé des sujets de conférences pour le colloque *CPA-Parlementaires 2013* et les Journées des CPA dans le secteur public.

Par ailleurs, dans le but d'augmenter la visibilité et le rayonnement des CPA du secteur public, le Comité a formé un groupe de travail qui a pour mandat d'épauler l'Ordre afin de faire reconnaître une ou des catégories d'emploi pour les CPA dans le secteur public.

En tant que président du Comité, j'aimerais profiter de l'occasion pour transmettre mes remerciements les plus sincères à tous les membres du Comité pour le dévouement et l'engagement dont ils ont fait preuve. L'existence de ce Comité permet sans contredit de mieux répondre aux besoins des CPA qui ont choisi de relever le défi de servir la population en œuvrant dans le secteur public.

Le président du Comité,
Claude Lantier, CPA, CA



MEMBRES EN CABINET

Membres du Comité

France Lemieux, CPA auditrice, CA, présidente
Karène Beaulieu, CPA auditrice, CA
Paul Beauvais, CPA auditeur, CA
Martin Cloutier, CPA auditeur, CA
Renée Gallant, FCPA, FCA
Manon Hall, CPA auditrice, CA
Hélène Huot, CPA auditrice, CA
Daniel Leblanc, CPA auditeur, CA
Suzanne Major, CPA auditrice, CA
Audrey Mercier, CPA auditrice, CA
André Mignault, CPA auditeur, CA
Joël Minville, CPA auditeur, CA
Caroline Nadeau, CPA auditrice, CA
Robert Papineau, CPA auditeur, CA
Jocelyn Patenaude, CPA auditeur, CA
Gaétane Ramsay, CPA auditrice, CA

Secrétaire

Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA

Invités

Bob Gendron, CPA auditeur, CA
Guylaine Houde, CPA auditrice, CA

Mandat

Le rôle du Comité pour le secteur des membres en cabinet est d'identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant en cabinet pour bonifier l'offre de produits et services et positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA de ce secteur.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité pour le secteur des membres en cabinet s'est réuni à trois reprises. Le Comité regroupe des membres qui représentent collectivement toutes les sphères d'activités des CPA en cabinet, ce qui lui permet de faire valoir les préoccupations, les valeurs et les besoins propres aux CPA de ce secteur.

Afin d'entamer les travaux de la saison 2012-2013, les membres du Comité ont été invités à formuler des suggestions pour aider la vice-présidence, Développement professionnel à identifier les besoins des CPA en cabinet pour l'année 2013-2014 et les suivantes. Les membres du Comité ont également recommandé le recrutement d'auteurs, d'animateurs et de collaborateurs pour participer au programme de développement professionnel et a recommandé des moyens d'augmenter le taux de participation et de satisfaction des membres œuvrant en cabinet à l'égard des activités de formation de l'Ordre.

Conformément à son mandat, le Comité a aussi validé les orientations et le contenu du programme unifié de développement professionnel 2013-2014 destiné aux CPA en cabinet et a fait état de certaines préoccupations et situations pratiques qui permettront d'enrichir les activités de formation.

Le Comité a aussi contribué à la conception d'outils pour les CPA en cabinet en participant notamment à l'enrichissement de l'état financier modèle pour les sociétés appliquant les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF). Soulignons qu'en plus d'avoir suggéré des sujets pertinents pour les CPA, les membres du Comité ont aussi partagé les modèles utilisés dans leur propre cabinet. Cet apport considérable mérite d'être souligné, et en tant que présidente du Comité, je les remercie personnellement de leur collaboration. Un groupe de travail a aussi été formé pour effectuer les révisions techniques de l'ensemble des ajouts.

Pour finir, je profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous les membres et le secrétaire du Comité pour leur engagement et leur collaboration.

La présidente du Comité,
France Lemieux, CPA auditrice, CA



MEMBRES EN ENTREPRISE

Membres du Comité

Jean-Pierre Khlout, CPA, CA, président

Nancy Béland, CPA, CA

Robert Drolet, CPA, CA

Édith Gaudet, CPA, CA

Pierre Jean, CPA, CA

Audrey Laurin, CPA, CA

Yves Lorange, CPA, CGA

Roxanne Rinfret, CPA, CA

Secrétaire

Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA

Invitée

Alexandra Langelier, CPA auditrice, CA

Mandat

Le Comité pour le secteur des membres en entreprise a comme principal rôle d'identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant en entreprise en vue de bonifier l'offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA dans ce secteur.

Résumé des activités

Fort de l'expertise des trois ordres comptables unifiés, le Comité est constitué de membres qui représentent l'ensemble des sphères d'activités des CPA en entreprise, ce qui lui permet de faire valoir les préoccupations, les valeurs et les besoins propres aux CPA de ce secteur.

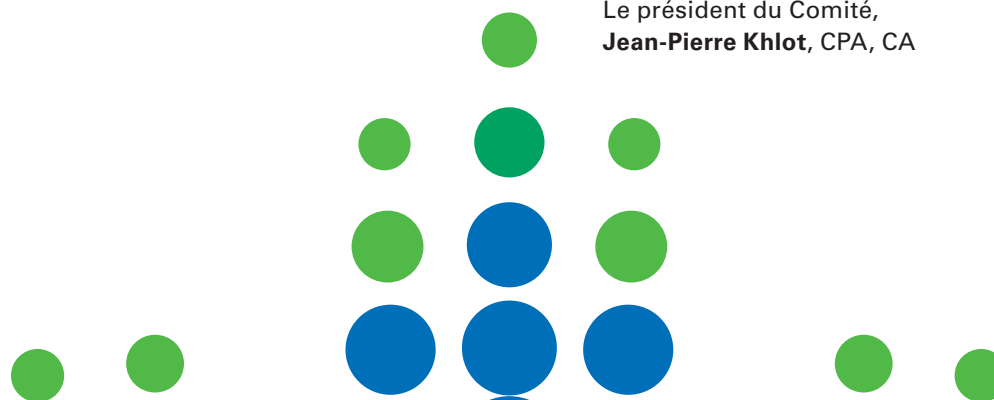
Trois principales réalisations ont été accomplies par le Comité durant l'exercice. La première est la mise en commun de l'expérience et des réseaux de contacts des membres du Comité afin de proposer des suggestions concrètes visant à augmenter le taux de participation et de satisfaction des membres en entreprise à l'égard du programme de développement professionnel.

La deuxième réalisation est la validation des grands champs de compétences que les membres en entreprise doivent posséder pour optimiser la performance de leur organisation. Plus spécifiquement, le Comité a revu en ce sens l'orientation des volets management et comptabilité de management du nouveau programme de la vice-présidence, Développement professionnel afin que ces derniers soient complets et adaptés aux besoins et préoccupations professionnelles actuels des CPA en entreprise.

Comme troisième réalisation, le Comité a proposé des thèmes et des conférenciers pour la Journée des CPA en entreprise, qui a lieu annuellement dans les régions de Montréal et de Québec en juin.

En tant que président du Comité, je profite de l'occasion pour remercier tous les membres et le secrétaire du Comité pour leur travail, leur collaboration et leur engagement envers la profession comptable. Leurs efforts contribuent sans contredit au maintien d'une offre de produits et de services professionnels qui répondent aux besoins des CPA en entreprise.

Le président du Comité,
Jean-Pierre Khlout, CPA, CA



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Membres du Comité

Stephan Robitaille, FCPA, FCGA, président

Marc Bélanger, FCPA, FCMA

Alain Dugal, FCPA auditeur, CA

André Dugal, FCPA auditeur, CA

Manon Durivage, FCPA auditrice, FCA

Ginette Fortin, FCPA, FCGA

Nathalie Houle, FCPA, FCMA

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA

Sylvie Valois, CPA, CMA

Rénauld Vigneault, FCPA, FCGA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA auditeur, FCA

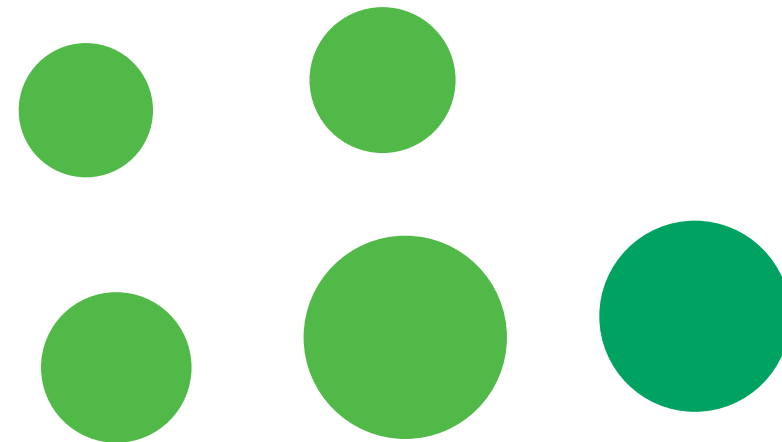
Mandat

Le Comité sur les orientations stratégiques a pour mandat de superviser, pour le compte du Conseil d'administration de l'Ordre, l'élaboration, l'approbation et la réalisation des orientations stratégiques, y compris la reddition de comptes sur la mise en œuvre des orientations stratégiques, et d'en faire rapport au Conseil.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité a passé en revue les grandes lignes d'un projet de processus de planification stratégique et son échéancier. Par la suite, il a élaboré les orientations stratégiques 2013-2015 de l'Ordre, lesquelles ont été approuvées par le Conseil en février 2013.

Le président du Comité,
Stephan Robitaille, FCPA, FCGA



RÉGLEMENTATION

Membres du Comité

Jacques Filion, CPA auditeur, CA, président

Martine Bouillé, CPA, CA

Guy Lafrenière, CPA, CMA

Michel P. Laliberté, FCPA auditeur, FCGA

Caroline Nadeau, CPA auditrice, CA

Martine Picard, FCPA auditrice, FCA

Germain Trottier

Benoit Vallée, CPA, CGA

Secrétaire

Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate

Mandat

Le Comité sur la réglementation a pour mandat de voir à la mise à jour des règlements actuels et à la rédaction de nouveaux règlements, et de formuler une recommandation quant à leur approbation par le Conseil d'administration de l'Ordre. Le mandat du Comité porte sur l'ensemble des projets de changements aux règlements de l'Ordre, y compris le *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*, et sur tous les projets de nouveaux règlements.

Le Groupe de travail sur le *Code de déontologie* relève du Comité et a notamment pour rôle de proposer des modifications à apporter au *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*, et d'examiner et de commenter les propositions de modifications aux règles de déontologie harmonisées.

Résumé des activités

La *Loi sur les comptables professionnels agréés*, entrée en vigueur le 16 mai 2012, a permis l'adoption de tous les règlements pertinents à l'encadrement des membres et de l'organisation de l'Ordre, ainsi que ceux liés aux conditions de délivrance des permis d'exercice et de comptabilité publique. Ainsi, le Comité sur la réglementation n'a tenu aucune réunion au cours de l'exercice 2012-2013.

Certains règlements demeureront en vigueur jusqu'au 16 mai 2014. Au cours du prochain exercice, le Comité prévoit donc entre autres travailler sur les règlements suivants :

- > *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*
- > *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*
- > *Règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*
- > *Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*
- > *Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de comptable professionnel agréé hors Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.*

Le président du Comité,
Jacques Filion, CPA auditeur, CA



REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

Membres du Comité*

Marco Pilon, FCPA, FCGA, président

Lynda Coache, FCPA auditrice, FCA, vice-présidente

Jean-Charles Parisé, CPA, CMA, vice-président

Lyne Lortie, représentante de l'Ordre

Secrétaire

Maryse Dumais

* Le Comité est également composé des présidents des 12 regroupements régionaux de l'Ordre et d'un vice-président pour chacun d'entre eux.

Mandat

Le Comité des regroupements régionaux se veut d'abord et avant tout un moyen de communication et de coordination efficace, rapide et continu entre l'Ordre, ses vice-présidences et les regroupements de comptables professionnels agréés de l'ensemble du Québec.

Résumé des activités

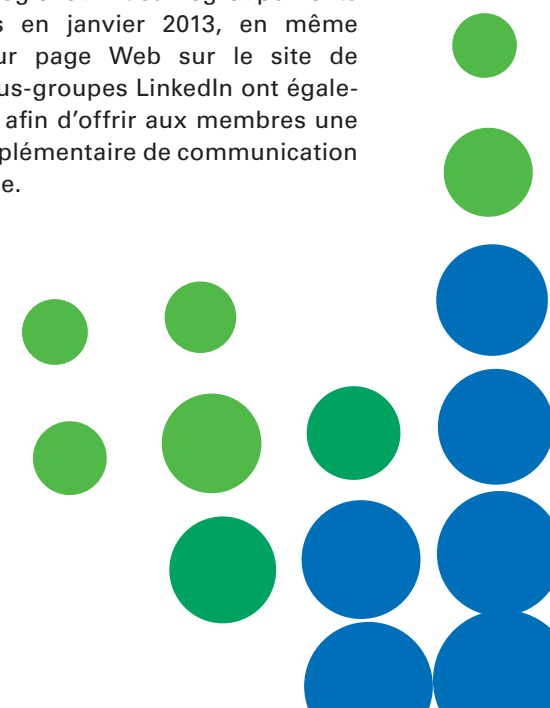
Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité des regroupements régionaux s'est réuni à quatre reprises. Une première activité de socialisation et d'échanges pour les représentants des anciens regroupements a eu lieu en juin 2012. L'objectif était de leur présenter le mandat du Comité des regroupements régionaux, mais aussi de définir avec eux le rôle et les responsabilités des 12 nouveaux regroupements de l'Ordre. Cette activité a également permis aux nombreux bénévoles présents de découvrir les services et les ressources financières dorénavant mis à la disposition des regroupements.

Durant l'année, le Comité a vu au partage de l'enveloppe budgétaire allouée aux regroupements pour la prochaine année. Il a de plus appliqué la même formule au partage des commandites provenant des partenaires majeurs de l'Ordre pour l'année 2012-2013 et la suivante. Compte tenu de la nouvelle répartition des membres en 12 regroupements, il s'agissait d'un exercice important.

Le Comité a également effectué la mise à jour de plusieurs politiques et programmes provenant des anciens ordres, notamment :

- > le programme *CPA s'active au primaire*;
- > la *Politique relative à l'attribution des prix CPA Émérite et CPA Émergence des regroupements régionaux*;
- > la *Politique relative à l'attribution du prix Recrue CPA de l'année*;
- > la *Politique relative aux ententes de partenariats de l'Ordre et des regroupements régionaux*;
- > le *Manuel des regroupements régionaux*.

Les bulletins régionaux des regroupements ont été lancés en janvier 2013, en même temps que leur page Web sur le site de l'Ordre. Des sous-groupes LinkedIn ont également été créés afin d'offrir aux membres une plateforme supplémentaire de communication et de réseautage.



Bon nombre de vice-présidents de l'Ordre, de même que des représentants du Conseil, ont rendu visite au Comité afin notamment de l'informer des divers changements reliés à la gouvernance, à la réglementation de la profession et à certains dossiers stratégiques. Mentionnons également que le Comité a été consulté dans le cadre de l'élaboration des orientations stratégiques 2013-2015 de l'Ordre.

En tant que président du Comité, je tiens à remercier tous les membres du Comité qui, grâce à leur travail, ont fait en sorte de faciliter la transition sous la bannière CPA. Merci également à l'équipe de l'Ordre pour son appui constant aux travaux du Comité.

Le président du Comité,
Marco Pilon, FCPA, FCGA



RESSOURCES HUMAINES

Membres du Comité

Ginette Fortin, FCPA, FCGA, présidente

André Dugal, FCPA auditeur, CA

Sylvie Valois, CPA, CMA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA auditeur, FCA

Mandat

Le Comité des ressources humaines assiste le Conseil d'administration de l'Ordre en ce qui a trait à ses responsabilités relatives à l'embauche, à l'évaluation, à la rémunération et à la planification de la relève des membres de l'équipe de direction et des autres employés.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité s'est réuni à six reprises pour :

- > passer en revue et approuver le mandat du Comité ainsi que la *Politique relative à la gouvernance et à la rémunération des ressources humaines*;
- > passer en revue et approuver les échelles de salaire des classes d'emploi non syndiquées (personnel non syndiqué et membres de l'équipe de direction) et recevoir le rapport annuel sur les salaires effectivement versés, et ce, à la suite de multiples consultations auprès de plusieurs professionnels et d'un étalonnage effectué selon plusieurs sources d'information;
- > passer en revue et approuver la *Politique d'appréciation de la performance des membres de l'équipe de direction et du personnel non syndiqué*, laquelle devait tenir compte du mariage des cultures des trois anciens ordres, et recevoir le rapport annuel sur l'appréciation de leur performance;

- > passer en revue et approuver les paramètres financiers de l'enveloppe budgétaire réservée à l'attribution d'une prime au mérite et recevoir le rapport annuel sur les primes au mérite effectivement versées;
- > passer en revue les allocations et les jetons de présence des membres du Conseil pour les exercices 2012-2013 et 2013-2014 et en proposer l'adoption au Conseil;
- > établir les objectifs annuels du président et chef de la direction et en recommander l'approbation au Conseil;
- > s'enquérir auprès du président et chef de la direction de sa vision en ce qui concerne la relève des membres de l'équipe de direction;
- > prendre acte des rapports d'étape concernant l'évolution du dossier des relations de travail.

La présidente du Comité,
Ginette Fortin, FCPA, FCGA



VIGIE EN CERTIFICATION, COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET FISCALITÉ

Membres du Comité

Manon Durivage, FCPA auditrice, FCA, présidente

Alexandre Bouffard, CPA, CGA

Martine Clément, CPA, CA

André Dugal, FCPA auditeur, CA

Sylvain Loiselle, CPA auditeur, CA

Gilles Malette, CPA auditeur, CA

Iqbal Mian, CPA, CGA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA auditeur, FCA

VIGIE EN MANAGEMENT ET COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT

Membres du Comité

Nathalie Houle, FCPA, FCMA, présidente

John W. Babiak, FCPA, FCMA

Luc Baribeau, CPA, CGA

Hugues Boisvert, FCPA, FCMA

Daniel Denault, FCPA auditeur, CA

Pierre-Jean Dion, FCPA, FCMA

Harnam Kakkar, FCPA auditeur, FCMA

Evangéline Lagou, CPA, CMA

Aziz Jonathan Mercho, CPA auditeur, CA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA auditeur, FCA

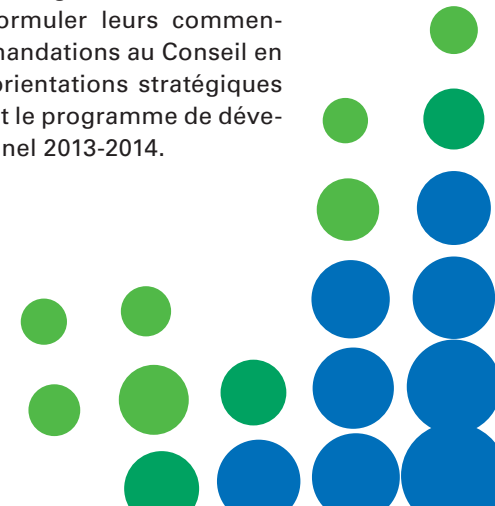
Mandat

Le Comité de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité, de même que le Comité de vigie en management et comptabilité de management, ont pour mandat d'assurer une veille de leur secteur d'expertise respectif de la profession de CPA.

Résumé des activités

Dans le cadre de l'exercice de la profession de CPA, les activités professionnelles des membres de l'Ordre sont très diversifiées. C'est pourquoi il est primordial pour le Conseil d'administration de l'Ordre de s'assurer qu'une veille stratégique est effectuée quant aux besoins et intérêts de tous les CPA. À cet égard, le Conseil peut compter sur la vigilance du Comité de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité ainsi que sur celle du Comité de vigie en management et comptabilité de management.

Au cours de l'exercice 2012-2013, les membres de ces deux comités de vigie se sont réunis à trois reprises pour formuler leurs commentaires et leurs recommandations au Conseil en ce qui concerne les orientations stratégiques 2013-2015 de l'Ordre et le programme de développement professionnel 2013-2014.



Dans les deux cas, les membres des comités de vigie ont exprimé leurs recommandations, mais aussi leur grande appréciation eu égard aux efforts déployés pour bâtir une nouvelle culture CPA forte des meilleures pratiques reçues en héritage des trois anciens ordres comptables. Soulignons aussi la volonté ferme et concrète de l'Ordre de bien représenter et servir les membres des deux secteurs d'expertise.

En tant que présidentes des comités de vigie, nous sommes très fières de souligner toute l'attention portée par les membres des comités à l'interdisciplinarité, l'unité sous la bannière CPA s'étant manifestée par un regard global sur les orientations stratégiques et le développement professionnel de tous les membres, et non seulement un regard sur les secteurs d'expertise propres à chaque comité de vigie.

Les présidentes des comités de vigie,
Manon Durivage, FCPA auditrice, FCA, et
Nathalie Houle, FCPA, FCMA



